

Paris, le 12/12/ 2017,

Perturbateurs Endocriniens « Une menace mondiale à laquelle il faut apporter une solution »¹

PARIS montre la voie en signant la charte

« Villes et Territoires sans Perturbateurs Endocriniens »

Le Conseil de Paris a adopté le mardi 12 décembre à l'unanimité la résolution présentée par le groupe écologiste « Perturbateurs Endocriniens : appliquons le principe de précaution ». Paris s'engage en signant [la charte « Villes et Territoires Sans Perturbateurs Endocriniens »](#) que propose le Réseau Environnement Santé. Par ailleurs, Paris se prononce en faveur de l'élaboration d'une étude de faisabilité d'un audit sur la présence des Perturbateurs Endocriniens dans les établissements parisiens dont elle a la charge et accueillant des publics fragiles.

La charte « Villes et Territoires sans Perturbateurs Endocriniens » fait suite à la 1^{ère} Rencontre européenne tenue le 10 Octobre dernier à Paris qui avait réuni les capitales Madrid, Stockholm, les communes de Grande-Synthe et Cœur d'Ostrevent, les établissements de santé (CHU de Lille, Maternité de Guéret) et de petite enfance (crèches de Limoges). Vous retrouverez [ici](#) les actes du colloque.

Cette charte est inspirée de celle adoptée à Madrid en juin dernier. C'est un engagement sur une démarche pour réduire l'exposition de la population aux Perturbateurs Endocriniens ainsi que le recommande la Stratégie Nationale Perturbateurs Endocriniens autour de 5 axes : 1/ Produits phytosanitaires et biocides 2/ Alimentation 3/ Sensibilisation 4/ Critères d'éco conditionnalité dans les achats publics 5/ Information sur les engagements pris.

Paris avait été la 1^{ère} ville à éliminer les biberons au bisphénol A avant même que la loi les interdise. Paris confirme aujourd'hui son rôle précurseur. Anne Souyris, Adjointe à la Maire de Paris en charge de la santé et des relations AP-

1 Organisation Mondiale de la Santé-Programme des Nations Unies pour l'Environnement
<http://www.who.int/ceh/publications/endocrine/en/>

HP, parle d'« un symbole fort qui montre notre volonté de faire de la santé environnementale une priorité politique de la mandature ». C'est bien la preuve que les collectivités locales ont un rôle majeur à jouer pour faire face à cette « menace mondiale à laquelle il faut apporter une solution », comme l'OMS et le PNUE ont qualifié les Perturbateurs Endocriniens.

C'est maintenant au gouvernement de jouer son rôle en adoptant la 2^{ème} phase de la Stratégie Nationale Perturbateurs Endocriniens. « Par-delà les Perturbateurs Endocriniens, nous attendons du gouvernement qu'il s'engage pour une véritable politique de Santé Environnementale, explique André Cicoella, président du RES. Cela passe par des Etats Généraux de la Santé Environnementale pour refonder notre système de santé afin de s'attaquer sérieusement aux causes environnementales de l'épidémie de maladies chroniques. »

Contact presse : André Cicoella 06 35 57 16 82

RÉSEAU ENVIRONNEMENT SANTE

47 avenue Pasteur 93100 MONTREUIL Tél : 01 80 89 58 37

<http://www.reseau-environnement-sante.fr>